



LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PADEX / N° 39 / NOVEMBRE 2023

IMPRESSUM: ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PADEX



GARDEZ LA FOI ET LE FOIE ?

Si la production de foie gras est interdite en Suisse depuis plus de 40 ans, son importation ne l'est pas.

L'importation de foie gras en Suisse reste en effet autorisée. Le 14 septembre dernier, le Conseil national a renoncé à une interdiction et adopté par 141 voix contre 39 une motion modifiée par le Conseil des États.

La Chambre des cantons avait refusé l'interdiction et opté pour une déclaration obligatoire. Les sénateurs avaient estimé qu'une interdiction entraînerait en Suisse romande un tourisme d'achat vers la France !

Sur la question du foie gras, il y a un Röstigraben ! Les Suisses alémaniques sont plus sensibles au bien-être animal et moins proches de la tradition provenant de France voisine qui met à l'honneur ce plat en période de fête.

Toutefois, les détracteurs du foie gras n'ont pas dit leur dernier mot. Défaits devant le parlement, ils reviendront à la charge avec une votation populaire: une initiative a été lancée qui demande l'interdiction de ce produit (déjà 100 000 signatures récoltées à fin août).

Nous serons donc appelés à voter sur ce sujet. Les Fêtes approchant à grands pas, je profite de l'occasion pour adresser, avec un peu d'avance il est vrai, mes meilleurs vœux avec ou sans foie gras à votre table !

LAURENT WITSCHI
Président du Conseil communal



quartiers-solitaires.ch

DÉPART D'UNE FIGURE DE PADEX

C'est le 2 août 2023, au lendemain de la Fête nationale, soirée durant laquelle il a œuvré avec brio et professionnalisme avec tout le service de voirie, que notre responsable du service Voirie et Intendance a terminé sa carrière au sein de notre village.

Pascal Bessat est arrivé dans notre commune en mai 1999 en tant qu'employé communal au service d'entretien. Au départ à la retraite de Rodolphe Schwab, Pascal a endossé en mai 2009 la responsabilité du service de la voirie.

Pascal étant au bénéfice d'une formation d'installateur sanitaire, les fuites en tous genres n'avaient pas de secret pour lui. Doté d'une personnalité positive et toujours prêt à aider les autres, il n'y avait pour lui aucun problème, que des solutions.

Toutes les personnes qui ont pu le côtoyer sont unanimes: Pascal Bessat a contribué à façonner le paysage de Paudex en entretenant les parcs, le port et tout ce qui est moins visible, tout ceci d'une main de maître.

La Municipalité de Paudex, les employés de la commune et les habitants tiennent à lui exprimer ses vifs remerciements pour toutes ces années de bons et loyaux services et lui souhaitent une merveilleuse retraite.

CÉLINE DILLNER,
MUNICIPALE



JUSTICE

AUTONOMIE COMMUNALE

Comme vous le savez, la situation financière de la commune n'est guère brillante et les derniers exercices se sont soldés à chaque fois par des déficits importants.

Cela provient de la trop grande ponction du canton, et ce jusqu'à 70% – pour la facture sociale, la réforme policière et la péréquation intercommunale – sur nos rentrées fiscales.

Avec les 30% restants, nous devons encore payer les transports publics, l'école, l'accueil de la petite enfance, notre police, les pompiers, la protection civile, notre personnel communal, etc. Vous comprendrez aisément que cela est devenu impossible.

Vous, citoyens de Paudex, lorsque vous payez vos impôts communaux, en réalité, deux tiers de votre paiement va au Canton. C'est extrêmement injuste.

Fort de ce constat, et pour obtenir une justice financière, Paudex et douze autres communes ont contesté la facture 2019 du canton auprès du Tribunal cantonal. Elles ont réitéré cette action pour la facture de 2020, ainsi que pour celle de 2021, où cette fois le nombre des com-

munes recourantes s'est élevé à 35. Après le rejet de notre demande par le Tribunal cantonal, nous avons fait recours au Tribunal fédéral. Ce dernier, dans son arrêt du 26 juin 2023, a accepté notre recours. Il a statué que notre droit d'être entendu avait été violé, que le système actuel était inadéquat, qu'il ne respectait pas l'autonomie communale garantie par la Constitution et dérogeait au principe de proportionnalité.

Même si cet arrêt ne statue pas sur le fond du système d'équilibrage des finances entre le canton et les communes, c'est une belle victoire d'étape confirmant la légitimité de notre recours. Cette décision du Tribunal fédéral a contraint le Canton à annuler les décomptes facturés depuis 2019 et à les redéfinir conformément à l'éclairage de l'arrêt du Tribunal fédéral.

Dans l'intervalle, un accord est intervenu cette année entre le Conseil d'État et les faïtières des communes pour une répartition plus équilibrée de la facture sociale et de la péréquation intercommunale entre le Canton et les communes. Cet accord a le mérite de simplifier grandement le système et permet un rééquilibrage des

finances de nombreuses communes. Malheureusement, Paudex et quelques autres communes se trouvent en marge de cet accord et n'y trouvent pas leur compte.

Nous espérons fortement que le Canton se conformera à l'arrêt du Tribunal fédéral et proposera une solution plus équilibrée pour les communes. Nous pourrions enfin retrouver une autonomie financière qui nous permettra de pouvoir enfin entreprendre les projets mis de côté depuis si longtemps. Nous pensons, entre autres, à la rénovation de notre réseau routier, au développement de nos unités d'accueil de la petite enfance, la réfection de nos infrastructures, la revalorisation de nos espaces publics, etc.

Chères habitantes et habitants de Paudex, votre Municipalité croit à une embellie à terme de nos finances et espère sincèrement un apaisement des tensions existantes avec le Canton.

FARHAD KEHTARI
JEAN-PHILIPPE CHAUBERT



ÉCOLE

SACS DE CULTURE DANS LE PRÉAU DE L'ÉCOLE

Il a été proposé aux familles des enfants qui fréquentent le collège de Paudex d'«adopter» un des sacs de culture qui agrémentent les bancs installés dans le préau.

Un coffre à outils sera mis à disposition avec tout le matériel nécessaire pour la plantation et l'arrosage. Les plantes devront si possible être comestibles et, en tout cas, non toxiques.

Nous souhaitons de cette manière offrir aux enfants l'occasion de se rapprocher de la nature tout en partageant de bons moments avec leur famille et notre communauté.

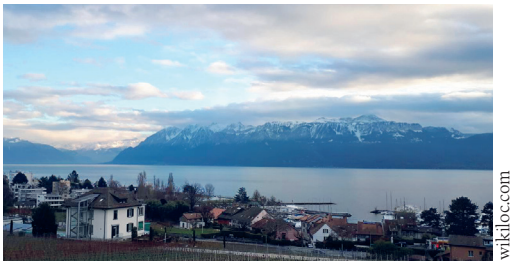
Cette démarche devrait aussi permettre de rendre ces espaces plus conviviaux et nous engager à nous rapprocher les uns des autres afin de mieux nous connaître et de favoriser la vitalité urbaine.

Nous sommes convaincus que c'est au travers de telles démarches que les enfants apprendront à prendre soin des espaces publics et à les respecter, sans oublier que leur présence est un baromètre de la qualité de ces espaces.

Nous nous réjouissons d'organiser au printemps un petit goûter qui nous permettra d'admirer le résultat.

ARIELLE MARTIN





ESCAPADE

PAUDEX SUR L'EAU CROISIÈRE CGN

En date du 30 septembre 2023, la Municipalité de Paudex a eu le plaisir d'accueillir ses habitants, accompagnés de leur famille et connaissances, sur le bateau «Lausanne» de la CGN, privatisé pour l'occasion.

Cet événement, offert aux résidents de la commune et proposé tous les deux ans, a connu un franc succès, avec 250 participants cette année.

Une jolie sortie pour les familles, lors de laquelle les enfants ont le plaisir de découvrir les machines exceptionnelles de ces magnifiques bateaux.

Les collaborateurs de Fine Fourchette, traiteur de la CGN, ont servi de délicieux repas chauds, froids et végétariens avec courtoisie et professionnalisme. Les mets ont été très appréciés des gourmets.

M. Farhad Kehtari a eu le plaisir d'accueillir les participants avec un chaleureux mot de bienvenue au nom de la Municipalité. Celui-ci a été suivi par l'apéritif, composé de quelques nectars choisis du délicieux vin communal, offert aux heureux passagers.

Grâce au capitaine et à toute l'équipe de navigation, cette croisière en toute simplicité, conviviale et animée restera gravée dans les mémoires avec les souvenirs de belles retrouvailles et d'heureux moments de partage.

Comme prévu, le soleil était de la partie pour accompagner cette belle escapade, une superbe journée d'été indien pour cette sortie sur l'eau tant attendue par nos habitants et leurs accompagnants.

CHRISTINE THEYTAZ, MANIFESTATIONS

JUSTICE

TIR DES MUNICIPALITÉS

Le Tir des municipalités existe depuis 31 ans. C'est une manifestation qui réunit les Municipalités des 16 communes du district pour une journée conviviale et d'échange afin, entre autres, de tisser des liens qui favoriseront les projets intercommunaux. En effet, si l'on se connaît bien, le contact et les discussions s'en trouvent facilités.

À l'origine conçue comme un tir traditionnel, la manifestation a évolué au fil du temps en un rallye piétonnier sur le territoire de la commune hôte. Des postes attendent les participants avec diverses épreuves et questionnaires, souvent en rapport avec l'histoire ou l'actualité locale.

Cette année, nous étions les invités de la Commune de Servion. Nous avons été accueillis à 8h au Théâtre Barnabé par M. Jérôme Oberson, Syndic des lieux, et toute son équipe pour un café-croissant.

Première épreuve, et pas des plus simples : reconnaître des thèmes de comédies musicales jouées sur le fameux orgue du théâtre.

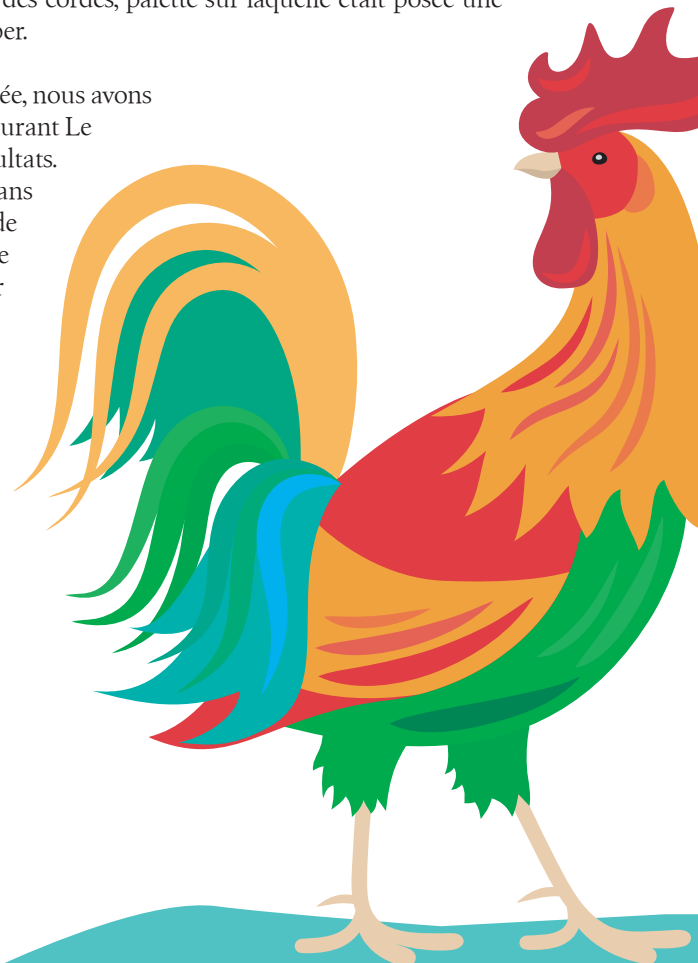
Puis, départ pour le Zoo et le Tropicarium de Servion, où nous étions attendus pour la suite du programme. Dégustations, identification d'animaux sur la base de leurs empreintes, mimes, devinettes, connaissances du patois vaudois, telles furent quelques-unes des épreuves proposées.

Aux Cullayes, le dernier poste a offert la seule épreuve physique de la journée : le déplacement chronométré d'une palette avec des cordes, palette sur laquelle était posée une boule de pétanque à ne pas faire tomber.

Pour clôturer cette sympathique journée, nous avons partagé un apéritif et un repas au restaurant Le Raisin avant la proclamation des résultats. Et là, surprise : pour la première fois dans l'histoire, votre Municipalité, aidée de son secrétaire municipal, remporte ce Tir ! Malgré notre mauvais départ sur les comédies musicales, nous coiffons au poteau deux autres communes.

Comment il revient au gagnant d'organiser l'édition suivante, nous aurons l'honneur d'accueillir les Municipalités du district l'année prochaine et nous nous réjouissons d'ores et déjà de ce challenge.

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT, SYNDIC





Bibliographie:

Nicolas Raboud « André Gigon », in SIKART, Dictionnaire sur l'art en Suisse, 2022



chigallerych

SCULPTURE

UN BAS-RELIEF D'ANDRÉ GIGON

La première qualité de Paudex n'est peut-être pas d'être un village culturel, cependant notre commune abrite quelques trésors, dont cette sculpture d'André Gigon, que vous réussirez sûrement à dénicher!

Né en 1924, André Gigon, originaire de Bienne, a été actif comme sculpteur et graveur. Après un diplôme en arts appliqués au Technicum cantonal en 1943, il réalise ses premiers travaux en céramique fonctionnelle et commence des collaborations avec les architectes. Il obtient la bourse fédérale des arts appliqués de 1951 à 1953, puis en 1957 et en 1959.

Après avoir séjourné à Genève et à Paris, il s'installe à Pully en 1954. Son travail évolue de plus en plus vers la sculpture. En 1955, il fonde le Collège vaudois des artistes concrets avec Charles-Oscar Chollet, Jean-Claude Hesselbarth et Arthur Jobin. Il participe à la Biennale de Venise en 1956.

Dès 1961, il réalise des sculptures en bronze selon la technique de la fonte au sable et se

lance dans l'édition. Les années 1970 le voient réaliser de nombreuses commandes de travaux intégrés à l'architecture, principalement des reliefs en béton, ce qui nous vaut ce magnifique bas-relief.

Il organise en 1976 la deuxième Biennale de l'art suisse sur le thème «Art et Collectivité» au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne. En 1980, une exposition personnelle importante lui est dédiée à la galerie Plexus à Chexbres, qui présentera régulièrement ses travaux. C'est cette même année qu'il réalise ses premières pointes sèches.

En 1984, André Gigon s'installe à Sion et commence à travailler la fonte de fer, d'abord traitée comme du bronze, puis peinte comme le seront toutes ses dernières sculptures à partir de 1986. Il meurt en 1991 sans avoir le temps de découvrir la monographie et la présentation de la rétrospective que lui consacre le Musée d'art du Valais, à Sion.

L'œuvre d'André Gigon est très ancrée dans l'histoire de la sculpture suisse. On peut lire

l'évolution des mentalités et des attitudes de l'époque au travers des structures en terre cuite fortement architecturées des années 1950 aux fontes de fer polychromes les plus ludiques et inventives des années 1980.

Au départ de sa carrière s'affiche une volonté farouche de rendre l'art présent dans tous les phénomènes liés à la construction du monde moderne. À l'arrivée on retrouve un travail d'atelier libre et inventif, des suites de gravures poétiques et introspectives. Par ailleurs, les formidables personnages qui jalonnent le parcours de l'artiste révèlent le sens de son travail comme une réflexion intuitive et violente sur les conditions même de l'homme.

À signaler encore, à l'arrière du bas-relief, les vitraux en dalles de verre de Jean-Claude Hesselbarth, ceci vous aidera dans vos recherches !

ARIELLE MARTIN

DANCE

UNE PAUDÉZIENNE AUX MONDIAUX DE HIP-HOP

Immergée dans la danse depuis mes 4 ans, je rêve depuis petite de carrière dans ce domaine.

Je m'appelle Diana Zas Mota et j'ai 20 ans. J'habite à Paudex depuis ma naissance ; la plupart de mes souvenirs sont rattachés à notre joli village.

Aussi loin que je me rappelle, j'aime danser, découvrir de nouvelles musiques et m'inspirer de tout ce qui m'entoure. Mes origines ont toujours eu une influence dans ma passion : du flamenco au fado, ces styles me font vibrer. J'aime expérimenter plusieurs styles de danses et je m'épanouis notamment dans le hip-hop ou encore le Heels.

Loin d'être uniquement un art, la danse est également un sport. Les gens ont souvent du mal à comprendre l'intensité physique que cela implique. J'ai moi-même pris conscience de cela en rejoignant

une équipe de compétition hip-hop il y a de cela cinq ans. Ce style de danse est caractérisé par des chorégraphies de groupe millimétrées où divers styles du hip-hop s'imposent : House, Locking, Waacking, etc. Évoluant au fil des années et passant de groupe en groupe, j'ai finalement pris part au groupe LJ 3.0 qui s'est formé l'année dernière.

LJ ou Lucky Jeans, c'est l'histoire d'un groupe de compétition qui a été créé il y a 35 ans par Jean-Luc Budry le fondateur de l'Académie Lucky Dance : une école de danse lausannoise gérée par la famille Budry, au complet. Jusqu'à présent, le groupe était composé de nombreux danseurs différents, jusqu'à devenir l'an dernier la version 3.0. LJ 3.0 réunit de jeunes étudiants dansant en groupe, qui ont une passion et un but communs : travailler dur pour gagner. Les chorégraphies durent envi-

ron 3 minutes et sont créées principalement par notre coach Laura Budry, fille du directeur.

Nommés « le groupe aux foulards » par les spectateurs et danseurs, nous avons rencontré un grand succès lors de la compétition IDO Swiss Hip Hop de cette année. Après avoir décroché la première place lors des trois qualifications et avoir finalement été sacrés champions suisses à Lausanne en juin dernier, nous nous sommes rendus aux Championnats du monde IDO en octobre en Pologne, afin d'y représenter la Suisse.

La danse me permet de découvrir de nombreuses belles choses : ami-e-s, musiques, expériences et surtout moi-même. Elle m'amène à voyager et à rêver. Elle ne cesse de m'inspirer, de m'épanouir et j'espère que cela ne cessera jamais.

DIANA ZAS MOTA



COURSE

4L TROPHY, L'AVENTURE D'UNE VIE



Du 16 au 26 février 2023 a eu lieu la 26^e édition du Raid 4L Trophy sur les pistes du Maroc. Il s'agit d'un raid automobile en 4L pour étudiants jusqu'à 28 ans. L'événement a lieu en partenariat avec l'association Enfants du Désert, dont la vocation est de faciliter l'accès au matériel scolaire et à l'éducation pour les jeunes. Ardit Nuhi (26 ans), de Pully, et David Rollo (28 ans), de Belmont-sur-Lausanne ont participé à cette aventure. La Municipalité les ayant soutenus par un don, nous avons eu à cœur de récolter leurs impressions et de les partager avec vous.

Ils ont découvert ce rallye au travers des vidéos d'Amixem sur YouTube. Ardit avoue que cela lui a « trop fait envie ». « C'est un peu parti du jour au lendemain, d'un délire, et qu'une fois inscrit, on s'est dit qu'il fallait aller jusqu'au bout », ajoute David.

Ils se lancent à la recherche de sponsors et finissent par prendre conscience un peu tardivement que cela ne donne pas le résultat souhaité. Ils organisent alors diverses activités, allant du repas de soutien au tournoi de pétanque en passant par la vente de pâtisseries. Ce sont d'ailleurs souvent les membres de leur famille et leurs amis qui y participent.

Finalement, ils prennent le départ avec 70% du budget souhaité. Ils ont aussi reçu beaucoup de dons en nature, tels que 600 brosses à dents offertes par la pharmacie de Belmont-sur-Lausanne, qui leur a aussi fourni leur trousse de secours. On peut encore citer environ 15 kg d'habits, 15 kg de nourriture achetés avec une partie des fonds récoltés, du matériel scolaire, etc. Ils finissent par devoir repousser d'un an leur parti-

cipation, car il leur manque alors l'élément indispensable : la fameuse 4L !

« La recherche a été très compliquée. Nous regardions les sites de vente tels que Autoscout, Marketplace Facebook etc. Les 4L neuves valaient environ 15 000 francs et se trouvaient donc hors budget. Et lorsqu'elles n'étaient pas chères, il fallait contrôler l'état, seulement nous n'y connaissions rien en mécanique ! Nous en avons enfin trouvé une d'occasion qui appartenait à un équipage suisse qui ne pouvait plus participer. On s'est un peu occupés d'elle et son aventure a commencé », raconte David. « Elle s'appelait Ginette », se souviennent en riant les deux aventuriers. Quant à leur nom d'équipage, « L'araignée du désert », il s'agit d'un clin d'œil à Spiderman, que les deux jeunes hommes adorent.

Ils précisent ne pas s'être entraînés avant le départ. Ils ont juste effectué de petits trajets pour apprendre à « connaître » la voiture et surtout ses freins à tambours. Alors que les autres participants s'arrêtaient tous les 100 kilomètres pour contrôler la température du véhicule, eux avaient les 300 km de route, faisaient le plein, prenaient un sandwich et se lançaient de nouveau sur les pistes marocaines. « Nous sommes partis comme des touristes et revenus comme des héros », déclarent-ils en riant. Ils reconnaissent avoir eu beaucoup de chance, très peu de galères et, lorsque celles-ci arrivaient quand même, ils ont toujours reçu un coup de main « providentiel ».

Le rallye est aussi une course qui se gagne en faisant le moins de kilomètres. Ardit fait part d'une anecdote : « Pendant une des étapes, David

m'explique qu'on doit aller tout droit puis tourner à gauche, du coup, pour gagner du temps, il me dit de couper à l'endroit où l'on se trouvait. On roule tranquille sur une certaine distance, puis on voit au loin la ligne d'horizon bien distincte. Je lui demande ce que c'est et il me répond

de ne pas m'inquiéter, que c'est sûrement une montée. Oui, mais voilà, il s'agit en fait d'une falaise de 1 m, voir 1,50 m et il est trop tard pour freiner ! Je lui ai dit de s'accrocher, j'ai accéléré, la 4L a atterri sur le pare-chocs avant et est retombée sur les roues. Nous étions choqués mais indemnes, la galerie sur le toit avait avancé de 30 cm, manquant de très peu de casser le pare-brise. Ça a été le seul dégât », s'étonne encore Ardit. Ils arriveront

à la 714^e place sur 1223 équipages.

Le retour en Suisse se fait en 36 heures, les jeunes ne s'arrêtant que pour faire le plein toutes les trois heures et se relayer derrière le volant, de peur que leur voiture ne redémarre pas. « En y repensant, c'était un peu débile, on aurait eu le temps, ce n'est vraiment pas à reproduire ! » reconnaît David. Et son compagnon de route d'ajouter : « En même temps, la fatigue physique et surtout psychologique était bien présente depuis notre première nuit dans le désert. »

Les coéquipiers s'accordent à dire qu'ils ramènent de beaux souvenirs pour ce qui est des rencontres avec les locaux, qui leur ont fait prendre conscience qu'on peut être heureux tout en n'ayant parfois rien, que pour les paysages à couper le souffle. « Le rien est beau » s'exclame David. L'un se sentait tout petit dans cette immensité d'étendues désertiques, tandis que l'autre retient ce sentiment de liberté qui l'a accompagné tout au long du périple.

David a le projet de se relancer dans une aventure humanitaire dans quelques années. Quant à Ardit, il se verrait bien revivre une pareille aventure mais à quatre, si possible avec leurs copines. Pour ce qui est de la 4L, nos aventuriers en herbe se sont mis un peu à la mécanique et elle repassera l'expertise.

David et Ardit remercient leurs familles, leurs amis, les diverses entreprises et la Municipalité de Paudex pour leur soutien.

CHRISTELLE CHILLIER, SECRÉTAIRE
NICOLAS CHAMOREL, SECRÉTAIRE MUNICIPAL

COURS

COURS GRATUITS À LAUSANNE

Les cours sont donnés chez Corref, une association reconnue d'utilité publique, située en face de la gare de Lausanne. Ces formations sont gratuites (à part les 10 francs d'inscription) grâce au financement de la DGEP et du Secrétariat d'Etat à la formation (SEFRI).

QUI?

Pour tout habitant du canton de Vaud ayant plus de 25 ans et ne bénéficiant pas de cours équivalents via d'autres prestations étatiques (par exemple : chômage, EVAM, aide sociale, etc.).

EXCEL & MATHS

Connaître Excel et savoir calculer avec cet outil polyvalent est un avantage déterminant pour favoriser son employabilité, pour suivre une formation continue ou pour faciliter sa vie quotidienne.

QUOI?

- Exécuter avec Excel les opérations de la vie quotidienne (budgets, calculs de prix, pourcentages, planification horaire, etc.)
- Ateliers en petits groupes, exercices pratiques en classe et travaux personnels
- 10 x 2h30 de cours

QUAND?

- Du 25.09 au 24.10, lundi et mardi, 13h30-16h

COMBIEN?

- Gratuit (sauf 10.- de frais d'inscription)

MATHS & FORMATION

Pour préparer un examen d'entrée, réussir sa formation, réviser ses connaissances pour aider aux devoirs de ses enfants ou petits-enfants... ou juste aimer les maths!

QUOI?

- Appui personnalisé en maths, tous niveaux

QUAND?

- Entrée possible en continu
- 1 à 3 fois par semaine, 4 plages horaires à choix:
Mercredi: 15h-17h30 + 17h30-20h00
1 mercredi sur 2 + 1 samedi sur 2: 8h30-11h00

COMBIEN?

- Gratuit (sauf 10.- de frais d'inscription)

Cette offre répond à un mandat intégré dans la campagne nationale «Simplement mieux!» et soutenu par la Confédération (SEFRI) et le Canton (DGEP). Ce projet s'adresse à un public aussi large que possible et a pour objectif d'inciter les adultes souhaitant développer leurs compétences de base à s'inscrire à un cours. Cette campagne entend ainsi favoriser l'intégration sociale, l'employabilité et l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées.

www.simplement-mieux.ch

Plus d'informations:

Corref, place de la Gare 10, 1003 Lausanne

021 341 71 11 ou administration@corref.ch

www.corref.ch

BOM DIA

HELLO

MIRDITA

CIAO

BONJOUR



COURS

FRANÇAIS POUR TOUS

L'association Français en jeu, active depuis plus de 30 ans, propose des cours gratuits de français pour des personnes migrantes avec de faibles revenus. Nous offrons des cours orientés sur les besoins quotidiens des participant-e-s. Les cours ouverts aux personnes habitant à Paudex, Lutry, Belmont et Pully ont lieu:

- Jeudi soir cours avancé (A2)
- Jeudi matin cours débutant (A1)
- Mardi matin cours spécifique « Apprendre l'école » destiné aux parents d'enfants scolarisés et qui permet de comprendre le système scolaire vaudois.

Les cours sont gratuits et la finance d'inscription annuelle est de 40 francs.

Les inscriptions se font sur rendez-vous au Château de Lutry ou à La Tour-de-Peilz.

Pour prendre un rendez-vous: téléphoner au 021 552 44 05, le lundi, mardi ou jeudi entre 13h30 et 16h, ou envoyer un courriel à riviera@francaisenjeu.ch

ASSOCIATION CAP

UNE NOUVELLE SAISON DÉBUTE AU CAVEAU

L'Association CAP – Culture et Animation à Paudex – vous propose un programme riche et varié pour cette nouvelle saison 2024, alternant entre musique classique, jazz, pop et soul.

L'ENTRÉE EST LIBRE, UNE COLLECTE AU CHAPEAU EST ORGANISÉE EN FAVEUR DES ARTISTES.



Le Duo Luna-Tic
a enthousiasmé le public
le 17 mars 2023

PROGRAMMATION

VENDREDI 2 FÉVRIER

FABIENNE VIREDAZ (CHANT) ET PIERRE PANTILLON (PIANO)
œuvres de Schumann, Brahms, etc.

VENDREDI 22 MARS

JORDAN GREGORIS (VIOLONCELLE) ET STÉPHANE DE MAY (PIANO)
œuvres de Rachmaninoff

VENDREDI 19 AVRIL

SWAN (CAMILLE FRIGERIO) ET SES MUSICIENS
jazz, pop et soul

VENDREDI 31 MAI

TRIO PRISME (LEÏLA KRAMIS, SYLVAIN FOURNIER, STÉPHANE FICHT)
jazz intimiste

VOUS POUVEZ SOUTENIR LES ACTIVITÉS DE CAP DE PLUSIEURS MANIÈRES :

- EN ADHÉRANT À L'ASSOCIATION
- EN DEVENANT MEMBRE DU COMITÉ
- EN DONNANT UN COUP DE MAIN PONCTUEL



TOUTES LES INFORMATIONS TELLES QUE PROGRAMME DÉTAILLÉ, FORMULAIRE D'ADHÉSION, STATUTS, ETC., SONT DISPONIBLES SUR WWW.CAPASSOCIATION.CH
RENSEIGNEMENTS AUPRÈS D'ANNE-CLAUDE KÜNZI HOFMANN,
PRÉSIDENTE, CAP.PAUDEX@GMAIL.COM

SUBVENTIONS

ÉTUDES MUSICALES

Un subside est accordé aux parents domiciliés à Paudex dont les enfants en âge de scolarité obligatoire suivent les cours dans les écoles de musique suivantes :

- École de musique de Pully
- Corps de musique de Pully
- CLEM, Cercle lémanique des études musicales
- Conservatoire de Lausanne

La manière de procéder est la suivante :

- Avant le 31 mai de chaque année, les parents nous adressent les factures acquittées pour l'année scolaire en cours (par exemple : 2023-2024).
- Les parents nous indiquent leurs coordonnées bancaires ou postales.
- Les parents nous adressent la décision de taxation fiscale du ménage, les décomptes de salaire des trois derniers mois, ainsi que tout autre revenu (rente, bourse, allocation, etc).
- Le versement de la subvention annuelle intervient pour le 30 juin de l'année en cours.

La prise en charge par la Commune d'une partie des frais d'études de musique est déterminée selon un barème figurant dans la Directive municipale concernant la subvention des études musicales. Vous trouverez ce document sur notre site internet sous la rubrique « Subventions ».

ALEXIS MESSERLI, GREFFE MUNICIPAL



SOLIDARITÉ

L'AUTOMNE À L'AVANT-POSTE

Première année d'autonomie bien remplie pour notre groupe! Plusieurs événements ont été organisés, et vos visites nous ont fait très plaisir.

- Fête d'autonomisation et porte de calendrier de l'Avent
- Coup de balai avec les écoles
- Participation au prix Chronos
- Apéro plantons
- Fête du début d'été avec concert de cors des alpes
- Un rapprochement avec la garderie communale Les Petits Pas pour créer des liens et partager des activités.
- Un message de prévention « Surfer sur le net en toute sécurité » avec la Police Est lausannoise
- Une conférence pour partager la passion pour les cors sous toutes ses formes avec M. Nicolo Battaglia
- Et nos activités régulières que vous connaissez bien maintenant.

Nos projets se termineront en lumière avec une fenêtre de l'Avent 2023, le jeudi 7 décembre au local de l'Avant-Poste dès 18h.

Au risque de nous répéter, ce groupe 55 ans et + de notre commune, comme son local, est ouvert à chacune et chacun, vous êtes les bienvenu(e)s.

Café rencontre tous les mercredis dès 9h30 au local, route du Simplon 6.

Venez vous informer, nous rencontrer et échanger. Amenez vos idées, vos besoins et aussi vos suggestions. Notre programme mensuel peut vous être envoyé sur simple demande à l'adresse paudexsolidaire@gmail.com ou par téléphone au 079 256 47 18.

Pour un projet d'activité « multigénération », nous recherchons d'anciens livres de contes, si possible illustrés. Si vous en avez, nous les recevons volontiers en prêt pour quelques semaines, nous en prendrons grand soin. Merci d'avance!

POUR LE GROUPE HABITANTS,
CATHERINE SCHMIDT ET CHRISTIANE FONTANNAZ



INFORMATIONS DIVERSES POUR 2024

COMMUNE DE PAUDEX

ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNAUX

Bureaux

Espace Delamuraz
Route de la Bordinette 5
Case postale 40 – 1094 Paudex
021 791 12 12

syndic@paudex.ch
greffe@paudex.ch
www.paudex.ch

Horaires: du lundi au vendredi de 8 h à 12 h,
ainsi que de 13 h à 16 h les lundi et mercredi

Greffe municipal, administration générale, service du personnel

M. Nicolas Chamorel, secrétaire municipal
021 791 12 12
greffe@paudex.ch

Service technique

M. Alexandre Larpin, technicien
021 791 12 58
alexandre.larpin@paudex.ch

Contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, documents d'identité, naturalisations

M. Alexis Messerli,
préposé au Contrôle des habitants
021 791 12 12
alexis.messerli@paudex.ch
controle.habitants@paudex.ch

Bourse communale

Mme Janine Ravessoud, boursière
021 791 12 35
bourse@paudex.ch

Manifestations

Mme Christine Theytaz, secrétaire municipale adjointe
021 791 12 12
christine.theytaz@paudex.ch

Location des salles

Mme Christelle Chillier, secrétaire
021 791 12 12
christelle.chillier@paudex.ch

Intendance

M. Américo Suarez, Agent d'exploitation - Intendant
076 378 26 27
intendance@paudex.ch

Voirie

M. Raphaël Nicod, 076 369 12 65
M. Ludovic Terry, 079 200 09 36
voirie@paudex.ch

URGENCES

POLICE 117

FEU 118

AMBULANCE 144

POISON 145

CENTRALE DES MÉDECINS

DE GARDE 0848 133 133

En cas d'urgence uniquement pour une intervention
sur les réseaux d'eau potable ou d'électricité, veuillez
contacter le service de piquet en appelant la Police
Sécurité Est lausannois au 021 721 33 11.

SERVICES UTILES

Accueil familial de jour de Pully- Paudex-Belmont-Lutry

021 721 31 68
Permanence: mardi de
13h30 à 15h30

Agence d'assurances sociales (AAS)

Case postale 111
1009 Pully
021 557 83 95
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 11 h 30,
de 13h30 à 16h30 du lundi au
jeudi, et de 13h30 à 16 h le
vendredi

Centre médico-social CMS Pully-Paudex- Belmont

Aide et soins à domicile
Avenue de Lavaux 63
1009 Pully
021 721 24 44
Du lundi au vendredi,
de 7 h à 18 h

Centre social régional de l'Est lausannois- Oron-Lavaux CSR

Avenue de Villardin 2
Case postale 111
1009 Pully
021 557 84 00
Du lundi au vendredi, de 8 h
à 11 h 30 et de 13h30 à 16h30
du lundi au jeudi et de 13h30
à 16 h le vendredi

Collège de Paudex

Route de la Bordinette 5
Salle des maîtres
021 791 13 01

Contrôle des champignons

www.vapko.ch

Direction de l'Ecole primaire et secondaire

Collège Arnold-Reymond
1009 Pully
021 577 97 97

Ecole maternelle de l'entraide familiale

Inscription: Marine Frey
Route de la Bordinette 9
078 771 39 01

Entraide familiale Pully-Paudex-Belmont

www.aef.ppb.ch

Office de l'état civil cantonal vaudois

Av. de Sévelin 46
1004 Lausanne
021 557 07 07
Du lundi au vendredi de 8 h
à 16h30

Fondation de l'enfance et de la jeunesse Pully-Paudex

Accueil collectif
(nourseries, garderies,
UAPE et APEMS)
Chemin du Montillier 3
1009 Pully
021 721 31 67
Inscriptions au 021 721 31 94
Mardi, de 10 h à 12 h
et de 13 h à 15 h

Garderie Les Petits Pas

Route de la Bordinette 7
1094 Paudex
021 791 00 54
Inscriptions: mardi matin
et mercredi après-midi

Gendarmerie cantonale

Route du Lac 7
1094 Paudex
021 557 18 21
Horaires du guichet:
mardi, de 7 h 30 à 12 h
jeudi, de 13 h à 17 h

Justice de paix du district Lavaux-Oron

Rue Davel 9
Case postale 60
1096 Cully
021 557 82 55

Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois

Rue Caroline 11Bis
Case postale 7064
1002 Lausanne
021 316 23 11

Office régional de placement (ORP)

Avenue C.-F.-Ramuz 43
1009 Pully
021 557 19 10

Office des poursuites du district Lavaux-Oron

Chemin de Versailles 6
Case postale 28
1096 Cully
021 557 83 10

Paroisse catholique

Curé modérateur
Modeste
Kisambu-Muteba
Cure catholique
Route de Lavaux 17
1095 Lutry
021 791 25 49

Paroisse protestante

Secrétariat paroissial
Avenue du Prieuré 2B
1009 Pully
021 728 04 65
Pasteur
David Freymond
021 331 56 73

Police Sécurité Est lausannois

Rue de la Poste 9
1009 Pully
021 721 33 11

Préfecture du district de Lavaux-Oron

Chemin de Versailles 6
Case postale 48
1096 Cully
021 316 07 10

Protection civile

Route de l'Industrie 15
1072 Forel-Lavaux
021 338 03 60

Ramonage officiel

Stéphane Flückiger
Chemin du Théâtre 1A
1077 Servion
079 964 67 06

Registre foncier

www.rf.vd.ch

Direction des Services industriels

Place Chauderon 23
Case postale 7416
1002 Lausanne
0842 841 841

Service bénévole Pully-Paudex- Belmont-Lutry

021 728 12 13
Lundi, mercredi et vendredi
de 9 h à 11 h

Service de la sécurité civile et militaire

021 316 51 00

Service du feu du SDIS

Ouest-Lavaux
Urgence 118
www.sdis-ouest-lavaux.ch

Surveillant de la faune

M. Jean-Marc Duc
Route de Morens 8
1053 Cugy
079 237 42 60

Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE)

L'Escale
Route de la Bordinette 12
021 791 20 40

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2024

AGENDA

FÊTE À PAUDEX

21 juin 2024 dès 18h

FÊTE DU 1^{er} AOÛT

Port de Paudex, dès 19h

CINÉMA EN PLEIN AIR

15 août dès 18h00

LOTO

8 novembre 2024, dès 19h

THÉ DANSANT POUR LES ÂÎNES

Grande Salle de Paudex

Les 1^{er} jeudis du mois de 14h à 17h

Organisés par Pro Senectute



Vous habitez cette région, vous disposez d'une voiture et d'un peu de temps libre?

Le service des bénévoles a besoin de votre aide pour continuer son action de soutien aux personnes à mobilité réduite! Horaires selon vos disponibilités et indemnisation pour vos frais.

**Appelez
Brigitte Pahud
021 728 23 27**

GESTION DES DÉCHETS

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS ADOPTÉ LE 4 MARS 2013

Notre guide des déchets recense toutes les informations utiles et nécessaires concernant l'élimination et le recyclage des déchets. Il est à votre disposition à l'administration communale. Ci-après, quelques extraits.

ORDURES MÉNAGÈRES

Elles doivent obligatoirement être mises dans des sacs taxés, vendus dans la plupart des commerces et à l'administration communale. Les sacs sont déposés en bordure de la voie publique les mardi et vendredi avant 7 h, sauf les jours fériés. Les immeubles et les propriétaires sortiront les conteneurs à ordures aux mêmes conditions.

IMPORTANT: tout ce qui est incinérable d'une longueur égale ou inférieure à 60 cm doit être mis dans un sac taxé de 17, 35, 60 ou 110 litres.

PAPIERS – CARTONS

Pour les habitations à plusieurs logements, le papier et le carton doivent impérativement être mis dans des conteneurs, qui seront sortis avant 7 h au bord de la voie publique le jour de la collecte. Pour les privés qui n'ont pas de conteneurs, ces déchets doivent être déposés, en paquets ficelés, en bordure de la voie publique avant 7 h. Le dépôt en vrac est strictement interdit. Les cartons de grandes tailles doivent être découpés et mis dans les conteneurs ou être apportés aux déchetteries.

Le ramassage est organisé tous les vendredis.

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Trois possibilités s'offrent à vous:

- Aux déchetteries, sur présentation d'une carte à commander à l'administration communale:
Perraudettaz à Pully: mardi et vendredi de 9 h à 13 h, mercredi et jeudi de 15 h à 19 h et samedi de 8 h à 15 h.
Malley à Lausanne: lundi à vendredi de 8 h à 18 h et samedi de 8 h à 17 h.
- Œuvres caritatives et vide-grenier pour les objets en bon état.
- Collecte payante, sur appel, pour les déchets encombrants de grandes dimensions (CHF 50.– pour au maximum cinq objets d'un volume total inférieur ou égal à 5 m³). Pour bénéficier de cette prestation, prendre contact avec l'entreprise

Métraux Transports SA, à Savigny, au 021 784 80 70, et suivre les instructions qui vous seront données.

DÉCHETS SPÉCIAUX

Les produits spéciaux des ménages doivent être ramenés dans les commerces vendant les produits du même type. Leur reprise est gratuite. Vos médicaments sont à rapporter dans les pharmacies, vos piles dans les commerces et vos produits phytosanitaires et de traitement du bois dans les points de vente spécialisés. Certains déchets spéciaux peuvent également être déposés aux déchetteries.

Il est par ailleurs possible de les amener lors des deux journées de collecte de déchets toxiques et dangereux organisées par Pully, Belmont-sur-Lausanne et Paudex **les premiers samedis de mai et d'octobre.**

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent impérativement être conditionnés dans les conteneurs plastiques adéquats et être sortis au bord de la route le mardi avant 10 h (sauf les jours fériés, pas de ramassage). En période de taille, des fagots de branchages attachés avec de la ficelle naturelle, de maximum 1 m de long et 40 cm de diamètre (maximum 1 m³), peuvent être déposés à côté du conteneur. Les quantités supérieures doivent directement être acheminées à la compostière de la Coulette. Des conteneurs sont à disposition aux déchetteries. Seuls des petits sacs compostables, marqués d'un quadrillage en diagonale, sont autorisés.

AUTRES DÉCHETS

Alu, fer blanc, animaux morts, appareils électriques et électroniques, canettes de boissons, capsules de café en aluminium, déchets inertes, ferraille, huile usagée, PE, PET, piles, pneus, sapins de Noël, textiles, verre: **vous référer à notre guide sur les déchets.**

NOËL CHEZ NOUS

FENÊTRES DE L'AVENT

Les personnes intéressées à organiser une fenêtre de l'Avent peuvent encore s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 27 novembre.
Le calendrier sera actualisé durant le mois de novembre sur notre site internet.

Ne manquez pas, le dimanche 3 décembre, le Feu de l'Avent, à 18h, la plage de Paudex.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1 	2 Familles Chollet, Maillard et Manzo Fontaine 9 - Dès 18h	3 
4 Famille Nucci et Sala Fontaine 11	5 Vente de vin Bordinette 9 18h à 20h	6 Famille Witschi Bochat 36 18h	7 Village Solidaire Avant-poste Route du Simplon 6	8 Garderie Les Petits Pas 17h à 19h	9 Immeuble Fontaine 10	10 Fontaine 6 Famille Jaquet
11 Famille Frauchiger Fontaine 8	12 Raclette des commerçants Place de la Fontaine 18h à 20h	13 Ecole maternelle Bordinette 9 18h à 19h	14 UAPE Bordinette 12 18h à 19h	15 Famille Fontannaz Etang 8	16 Famille de Landerset Bernadaz 28	17 
18 Ecole de Paudex Bordinette 7	19 Pause Mieux-Être Charretaz 10	20 	21 Promove santé Charretaz 6 18h à 20h	22 	23 	24 Noël 

La Municipalité ainsi que les collaborateurs
de la commune de Paudex vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année et
vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024